

Projet d'éco-rénovation de la maison de Nodebais - Beauvechain

	Maître d'ouvrage	La commune de Beauvechain
	Architecte	FP achitectes Stephane Faidherbe www.fp-architecture.com
	Entreprise générale	DBL Construction SA
	Adresse du chantier	Rue de l'Etang, 1320 Nodebais (Beauvechain)

Description projet :

Projet d'éco-rénovation d'une maison pour lui redonner une affectation de maison de village, sorte de centre culturel qui se veut le plus polyvalent possible. Les dernières occupations de la maison sont l'ONE pour les consultations, un logement au rez-de-chaussée et une salle polyvalente à l'étage. Le but de l'éco-rénovation est d'obtenir un niveau élevé au niveau de la performance énergétique et d'utiliser des matériaux respectueux de l'environnement, notamment issus de filières de recyclage.

Réalisation

Le Cahier des charges, rédigé avant l'arrivée des partenaires, préconise certains postes de maintien, de réemploi et de recyclage :

- L'enveloppe est conservée (isolation par l'intérieur) ;
- Le plafond de la cave est isolé à l'aide de matériaux recyclés ;
- La déconstruction de certaines maçonneries a permis de récupérer des briques et de les réutiliser lors du ragréage des façades ;
- Le sol du rez-de-chaussée est en partie conservé tel quel, il s'agit d'un granito réalisé par un artisan local ;
- Dans le CSC une gestion du recyclage et de la réutilisation hors-site est demandée (mais cela reste à l'appréciation de l'entrepreneur).

L'intervention d'une société d'économie sociale pour le démontage et la récupération de certains éléments tels que les planchers et les escaliers en bois, était prévue dans les documents du chantier.

Une réunion préparatoire, à laquelle participait le partenariat de développement, a pu veiller à la bonne concrétisation de ce poste qui a mené à la récupération et à la réutilisation des éléments suivants par RELEGO :

- Un escalier
- Un plancher en bois
- Des portes
- Un encadrement de porte extérieure en pierre bleue

Les partenaires ont retenu de cette intervention les modalités à éviter/favoriser pour une bonne coordination entre entreprise de démolition et entreprise de démantèlement ainsi que la nécessité d'une réunion préparatoire pour rappeler à l'entrepreneur les postes de réemploi/réutilisation ainsi que les modalités prescrites dans le cahier des charges.

La partie la plus importante en termes de réemploi est celle de la réutilisation des briques de l'annexe pour le ragréage de la façade. L'entrepreneur a déjà réalisé deux essais de ragréage à la chaux mais les colorations des joints n'ont pas satisfaits les maîtres d'ouvrages.



Stockage des briques récupérées lors de la déconstruction



L'escalier a été démonté par l'entreprise générale et récupéré par une entreprise d'économie sociale



Utilisation de briques récupérées lors de la déconstruction pour combler des ouvertures dans la façade



Ragréage de la façade à partir de briques récupérées lors de la déconstruction



Granito conservé au rez-de-chaussée

Analyse du projet :

Dès les prémices du projet, l'architecte a intégré des objectifs de réemploi en demandant à l'entrepreneur de favoriser les filières de réutilisation hors site durant les démolitions. Ce projet a mis en avant la nécessité d'accompagner, juste avant le début des travaux, l'entrepreneur dans cette démarche particulière. En effet, le timing d'un

projet ne permet pas toujours à l'entrepreneur de rechercher de nouvelles filières d'évacuation des déchets, notamment lorsque ce dernier sous-traite la phase de démolition.

Concernant le réemploi sur site, le travail préparatoire de l'architecte et le suivi assidu du chantier ont permis d'atteindre tous les objectifs fixés initialement sans difficultés.